

dernier, notre Premier ministre a ainsi résumé la situation : " Au cours des années à venir, les États-Unis feront face à un voisin du Nord dynamique. En mettant de l'ordre dans ses propres affaires, le Canada prendra confiance en lui-même. Nous découvrirons plus clairement quels sont nos intérêts et nous les poursuivrons avec plus de vigueur. Ce qui ne changera pas toutefois, c'est notre amitié profonde pour les États-Unis. "

**Clarification
des intérêts
canadiens**

Nous espérons que nos amis américains comprendront que cette clarification de nos intérêts économiques nationaux se fonde sur des traditions politiques et sur des structures économiques différentes des leurs. Nos chemins respectifs ont bifurqué il y a plus de deux cents ans, bien que nos objectifs soient restés sensiblement les mêmes. Cette divergence a mené à des institutions politiques différentes et même à des attitudes distinctes concernant le rôle du gouvernement, ce qui s'explique par des situations géographiques dissemblables.

Un bon exemple à ce chapitre est le degré d'intervention dans la vie nationale que les gouvernements canadiens ont jugé nécessaire pour unir et développer un territoire énorme, sous-peuplé et parfois rebelle. Il en est résulté des réseaux nationaux de radio et de télévision, des compagnies aériennes nationales, le groupe de sociétés des Chemins de fer nationaux et une foule d'autres entreprises gouvernementales. Toutes ces réalisations visaient à mobiliser les capitaux, les techniques et les ressources humaines de façon à déployer les efforts et à assumer les risques qu'exigent certains défis de notre développement national. La nécessité et l'habitude d'une intervention gouvernementale dans l'économie canadienne restent à ce jour des traits de la société canadienne.

Je devrais mentionner qu'une telle participation gouvernementale représente une réponse pragmatique à des circonstances bien précises, et qu'elle ne reflète aucunement un malaise philosophique quelconque devant le rôle de l'entreprise privée. Le secteur privé a été et restera la force motrice du développement économique de notre pays. Nous partageons avec vous la perception qu'une économie libre est l'un des meilleurs garants d'une société libre. Mais le développement économique du Canada doit être aussi cohérent et aussi prospectif que possible en termes d'avantages globaux pour la société canadienne. Et c'est pour ces raisons que les gouvernements canadiens, tant provinciaux que fédéral, assument aisément leurs responsabilités d'intervention judicieuse dans le processus de développement.

Ceci s'explique en partie directement par une deuxième grande différence entre nos deux pays, à savoir la structure de nos économies respectives. L'économie canadienne, qui ne représente que le dixième de la vôtre, est plus fortement tributaire des industries d'extraction. L'infrastructure manufacturière au Canada est moins développée mais elle est fortement contrôlée de l'étranger. Même si, à bien des égards, les intérêts économiques généraux du Canada et des États-Unis sont parallèles, ils divergent à d'importants égards précis. Le débat public des vingt dernières années sur le degré de divergence souhaitable ou possible portait sur la question de la propriété étrangère.

**Les investisse-
ments étrangers**

Les Canadiens reconnaissent certes les avantages que leur ont apportés les investissements étrangers. Mais au début des années 70, après dix ans d'études sur le très fort